

Le carnet de FS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CARNET DE FS

DISCOURS « CAOUTCHOUC »

C'est le discours typique des hommes (mâles) politiques entre 50 et 60 ans. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est Guy-Olivier Segond, conseiller administratif radical de la ville de Genève, dans une interview accordée à l'organe de son parti, « Le Genevois ». Par contre, des femmes comme Monique Bauer-Lagier ou Amélia Christinat savent prendre des positions claires et passionnées. C'est pourquoi elles arrivent largement en tête de leurs listes aux élections.

REMBARRE, OU LE DOUBLE SENS

Cilette Cretton relève, dans une chronique parue dans « Le Confédéré » du 25 janvier, l'ambiguïté des propos de René Berthod, alias Rembarre, un des piliers du Mouvement Conservateur valaisan, lequel déclarait au « Nouvelliste » : « J'espère que la future présidente du Grand Conseil (Monique Paccolat, réd.) sera une bonne présidente ; mais ce dont je suis convaincu, c'est qu'elle ne sera pas une bonne présidente parce qu'elle est femme. » De fait, deux membres du comité de rédaction de Femmes Suisses, l'une de nature optimiste et l'autre de nature pessimiste, ayant lu cette phrase chacune de son côté, l'ont interprétée de manière opposée. Aux dernières nouvelles, c'est l'interprétation la moins misogyne qui est la bonne, mais il a fallu faire une mise au point. Voilà ce qui arrive quand on se fait une réputation...

L'ASSOCIATION FRANÇAISE « LES CIGOGNES »

ne regroupe pas des tricoteuses de layette pour les enfants orphelins. Non, elle regroupe des mères porteuses, donc des femmes disposées à louer leur ventre contre rémunération. Cette association reste pour l'instant illégale : on lui reproche, en France, des statuts contraires à l'ordre public et l'incitation à l'abandon des enfants.

« C'EST PAS VRAI ! »

« Si, c'est vrai ! » Appenzell Rhodes Extérieures a introduit les mêmes programmes de travaux manuels pour garçons et filles dans les écoles. Oui, vous avez bien lu : Appenzell Rhodes Extérieures.

MADAME LA DEPUTÉE

Cette appellation vient d'être adoptée officiellement dans le canton de Genève pour désigner les députées au Grand Conseil. Sans doute une retombée de l'élection de Mme Kopp et de l'officialisation du terme : Conseillère fédérale. Dans le même canton, l'« aide ménagère » devient selon la feuille d'avis officielle, « aide de ménage », terme applicable aux deux sexes.

« JE NE COMPRENDS PAS

comment un homme chargé de faire respecter la loi dans un secteur d'activité peut la violer dans un autre », se demande, à ce que nous rapporte la presse, la malheureuse Charlotte Fedders, épouse d'un haut responsable de l'administration Reagan, qui s'est fait tabasser pendant des années par son mari. Hélas, trois fois hélas, elle n'est pas la seule à ne pas avoir compris que, du point de vue du macho intégral, la domination violente de la femme par l'homme est justement un des aspects du bon ordre social.

LES JEANS DE M. GROBET

ont fait couler beaucoup d'encre. Mais, au fait, qui porte des jeans ? D'après une enquête française, 38 % des adeptes du bleu de Gènes sont des enfants, 35 % sont des hommes et seulement 27 % des femmes. L'affiche de Rifle interdite par le magistrat genevois représentait-elle un homme ou une femme ? Sans doute plutôt une femme qu'un homme, si elle avait été conçue pour séduire le contingent le plus important des acheteurs. Cela étant dit, c'est bien uniquement grâce à M. Grobet que les Lausannoises (-ois) l'ont remarquée.

LES BONS MOTS DU CHANCELIER

« Qui dit oui à la famille est bien obligé de dire oui également à la femme ». « Souvent des amis étrangers me disent : « Helmut, vous avez ici des femmes qui sont vraiment épatantes ». C'est vrai... en dépit de toute cette émancipation nos femmes sont restées merveilleusement féminines ». Nous avons trouvé ces perles dans un livre intitulé « Bahnbrechende Worte von Kanzler Kohl », paru récemment en Allemagne (Klaus Staack, Steidl Verlag, Göttingen, 1984).

« MOINS DE ROSES, PLUS DE DROITS ! »

C'était l'un des slogans scandés par les manifestantes lors de la Journée Internationale des Femmes, qui a été fêtée cette année à Saint-Gall. Très peu de romandes y ont participé, mais les alémaniques ont été plus d'un millier à défilé dans la vieille ville, s'arrêtant à certains endroits historiques pour rappeler le souvenir de quelques militantes du passé. Ni fleurs, ni couronnes, donc, mais la volonté de continuer.

LE 8 MARS

a porté chance à l'association genevoise « Solidarité Femmes en détresse », qui s'occupe de la prise en charge des femmes victimes de violence. C'est, en effet, ce jour-là que les responsables se sont rendu compte que leur billet de la Loterie romande, acheté collectivement, était gagnant. A noter que l'achat de ce billet avait été décidé suite aux subventions déjà versées à l'Association par la Loterie romande ! C'est une somme de 90 000 francs qui pourra ainsi être investie en faveur des femmes en détresse.

*Délai de rédaction
pour le prochain numéro :
mardi 9 avril 1985*

mensuel
femmes
suisses et le Mouvement féministe

fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chappuis, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michellod

Correspondantes cantonales : Françoise Bruttin (VS), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguélet (JU-BE), Anne-Lise Stauffer-Grobéty (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21
Administration et abonnements : Edwige Tendon, (022) 42 03 15
CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.—
Etranger : Fr. 44.—

renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :
Femmes suisses ©, 1985